

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 17 juin 2020 à 19 h 30, à huis clos, au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| M. Raymond Poirier | Président |
| M ^{me} Julie Moffet | Vice-présidente |
| M. Martin Claveau | Trésorier |
| M. Pascal Marier-Dionne | Secrétaire |
| M ^{me} Isabelle Lussier | Administratrice |
| M. Ghislain Hudon | Administrateur |
| M ^{me} Marjorie Ramirez | Administratrice |
| M. Michaël Gosselin | Administrateur |
| M. Sébastien Lachance | Administrateur |

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

| | |
|-----------------------------------|--|
| M ^{me} Suzanne Verreault | Conseillère municipale du district de Limoilou |
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou |
| M. Emmanuel Bell | Conseiller en urbanisme |

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence à huis clos. Aussi, outre les personnes mentionnées, personne n'a assisté à la rencontre du 17 juin 2020.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 32
3. **Demande d'opinion – Église St-François d'Assise**
[Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 19021Mc, R.C.A.1V.Q. 385 \(Église Saint-François-d'Assise\)](#) 19 h 35
4. **Demande d'opinion – Maison oxygène**
[Modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme \(projet de modifications R.C.A.1V.Q. 384\)](#) 20 h 10
5. Adoption du procès-verbal du 20 février 2020 20 h 50
6. Période d'échange, d'information et de suivi comités externes du conseil de quartier 21 h
 1. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 3. Comité cohabitation Port-Communauté
 4. Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (anciennement appelé Comité de vigilance de l'incinérateur)
 5. Comité de bon voisinage du Réseau de transport structurant
 6. Comité de travail sur la 18^e Rue
 7. Table de concertation Vélo des conseils de quartier
7. Période d'échange avec la conseillère municipale 21 h 10
8. Fonctionnement du conseil de quartier 21 h 25
 - Correspondance et communications
 - Finances et trésorerie
 - Mémoires à venir et consultations annoncées
 - a) Vision de l'habitation
 - b) BAPE sur le RTSC
 - c) Participation citoyenne
 - Rapport annuel 2019
 - Recommandations stratégiques et Plan d'action
9. Divers 21 h 35
10. Levée de l'assemblée 21 h 45

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 30. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 17 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Demande d'opinion – Église St-François d'Assise

Modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme (projet de modifications R.C.A.1V.Q. 394)

Les membres peuvent consulter le rapport de cette demande d'opinion à l'annexe 1 du procès-verbal. Mme Anne Pelletier mentionne que les deux demandes d'opinion de la soirée ont d'abord été soumises à deux consultations écrites qui se sont tenues du 29 mai au 12 juin. C'est de cette manière que les citoyens ont pu s'exprimer sur les différents sujets abordés lors de la présente réunion du conseil de quartier.

Aucun citoyen n'a émis d'opinion relativement à la modification au règlement sur l'urbanisme concernant la zone de l'église St-François d'Assise.

4. Demande d'opinion – Maison Oxygène

Modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme (projet de modifications R.C.A.1V.Q. 394)

Les membres peuvent consulter le rapport de cette demande d'opinion à l'annexe 2 du procès-verbal. Lors de la consultation écrite ayant précédé la demande d'opinion, trois citoyens se sont montrés favorables au projet, tandis qu'un seul s'y est montré défavorable.

5. Adoption du procès-verbal du 20 février 2020

L'adoption du procès-verbal est remise à la rencontre de septembre du conseil de quartier.

6. Période d'échange, d'information et de suivi comités externes du conseil de quartier

- **Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville**

À une question de Mme Marjorie Ramirez, Mme Suzanne Verreault répond que l'étude de la Santé publique pourrait être prolongée, les résultats de ses échantillonnages pouvant avoir été biaisés, durant la crise, par différents facteurs comme la baisse notable de la circulation automobile. La conseillère mentionne aussi que plusieurs professionnels de l'équipe de la Santé publique ont quitté l'étude pour se consacrer à d'autres projets.

- **Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec**

Un sondage a récemment été distribués aux membres afin que soit amorcée une réflexion quant à la pertinence du comité. Une prochaine rencontre aura lieu le 29 juin prochain. Peut-être la formule du comité sera-t-elle revue ou sa mission, modifiée. Mme Suzanne Verreault mentionne que la plupart des répondants se sont montrés favorables au maintien du comité. La conseillère ajoute que l'équipe du port travaille fort sur le projet Laurentia. Celle-ci veut d'ailleurs se doter d'outils technologiques visant à diminuer les impacts de ses nouvelles installations.

- **Comité cohabitation Port-Communauté**

M. Martin Claveau mentionne que lors de sa plus récente rencontre, le comité a pu discuter des impacts environnementaux des bateaux de croisière qui accostent dans le Vieux-Port. M. Raymond Poirier mentionne que des citoyens ont eu l'occasion de réitérer, entre autres, à leur députée provinciale leurs craintes quant au projet du port de Québec.

- **Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (anciennement appelé Comité de vigilance de l'incinérateur)**

Mme Suzanne Verreault mentionne que lors de sa plus récente rencontre, le comité a pu discuter de l'avancement du plan de gestion des matières résiduelles, du plan d'action de l'incinérateur, du centre de biométhanisation et du centre de récupération des matières organiques, dont la construction commencera bientôt.

C'est au Centre de récupération des matières organiques que seront triés les rebus avant d'être acheminés au Centre de biométhanisation.

Le chercheur en chef de la chaire éco conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi viendra bientôt présenter son rapport d'étude des objectifs de développement durable de la Ville.

M. Martin Claveau, comme M. Pascal Marier-Dionne, manifeste son intérêt à prendre part aux tests en lien avec la récupération des matières organiques.

Les collectes mobiles commenceront dès le week-end. Mme Suzanne Verreault se renseignera quant au fonctionnement des caméras captant les images des travaux de construction de l'écocentre.

Mme Julie Moffet pense qu'il est, malgré les nouvelles installations, important de maintenir le compostage domestique, le composte étant plus efficace que le digestat pour préserver la santé des jardins. Mme Suzanne Verreault partage son avis. Elle mentionne toutefois que plusieurs recettes de digestat seront développées par la Ville pour que celui-ci puisse être utilisé à différentes fins.

Mme Suzanne Verreault, à une question de M. Martin Claveau, répond que la Ville a un programme visant à soutenir les initiatives citoyennes de jardins partagés. Quarante-quatre nouveaux jardins verront d'ailleurs le jour un peu partout dans la Ville.

D'ici la fin de l'année 2020, tous les fours de l'incinérateur seront munis de brûleurs.

- **Comité de bon voisinage du Réseau de transport structurant**

M. Raymond Poirier rappelle aux membres les faits saillants du comité, notamment les présentations auxquelles il a pu assister.

M. Pascal Marier-Dionne s'interroge quant aux raisons du retrait de l'arrêt de la 4^e Avenue. Mme Suzanne Verreault comprend son intervention : elle pense que les méthodes employées pour prévoir le retrait ou l'aménagement des arrêts pourraient, comme l'étude de la circulation, être plus finement expliquées. La conseillère ajoute qu'elle a fait valoir les préoccupations du conseil auprès des acteurs municipaux concernés.

Le conseil aimerait bien savoir quels seront les accès au quartier au terme du projet de réseau de transport structurant.

Mme Isabelle Lussier craint que la Ville veuille séparer les portions en haut et en bas de la 18^e Rue. Mme Suzanne Verreault mentionne que la Ville reviendra sur cette préoccupation, ainsi que sur les autres craintes qui émergeront, au fil du développement du projet.

Des ateliers citoyens de cocréation relatifs, entre autres, à la vision de la 1^{re} Avenue, auront bientôt lieu.

- **Comité de travail sur la 18^e Rue**

Mme Suzanne Verreault mentionne que du marquage sera fait sur la 18^e Rue, où le stationnement sera permis le soir, la nuit et les week-ends. Un radar mobile et un terre-plein assureront également la sécurité de l'artère. Les interventions permanentes, elles, verront le jour en 2021. Les infrastructures, comme la configuration de la rue, seront renouvelées.

Une inauguration des installations temporaires sera organisée par la Ville. Les citoyens du comité, de même que les médias, y seront conviés.

- **Table de concertation Vélo des conseils de quartier**

M. Michael Gosselin mentionne que lors de sa plus récente rencontre, le comité a pu discuter de la question des dates d'ouverture des pistes cyclables et d'autres enjeux relatifs à la mobilité douce. Mme Suzanne Verreault rappelle que c'est en raison de la pandémie que les rues ont été nettoyées plus tard que les autres années. À une question de Mme Isabelle Lussier, la conseillère répond que les stationnements incitatifs n'auraient pas suffi à dégager les rues en vue d'un nettoyage plus rapide.

7. Période d'échange avec la conseillère municipale

M. Raymond Poirier résume la lettre envoyée par un citoyen au conseil de quartier. Ce résident est préoccupé par les deux « écocentres illégaux », l'un au coin de la 3^e Avenue et de la 2^e Rue, l'autre sur la 1^e Avenue, près de la 6^e Rue. Il semblerait que le terrain laissé à l'abandon sur la 2^e Rue n'est même pas sécurisé, contrairement à celui de la 1^e Avenue. Mme Suzanne Verreault fera le suivi de cette préoccupation, que les membres du conseil partagent.

M. Raymond Poirier explique enfin que le citoyen qui a rédigé la lettre s'interroge également quant à l'avenir des terrains d'Hydro-Québec (construction de tours à condos, contamination du terrain, etc.), et d'un stationnement pour handicapé. Mme Suzanne Verreault, qui mentionne qu'il faudra effectivement décontaminer les terrains, qu'un parc ou des condos y soient aménagés, s'engage à faire part à la Ville de la préoccupation du citoyen relativement au stationnement adapté.

M. Martin Claveau veut réitérer le fait qu'il serait intéressant d'aménager une toilette, même temporaire, au parc d'Iberville. Mme Suzanne Verreault suggère aux membres de lui faire part de ces demandes par écrit.

À une question de M. Martin Claveau, Mme Suzanne Verreault répond que les modules de jeux près du Grand Marché ouvriront sans doute une fois les travaux d'aménagement terminés.

M. Raymond Poirier porte à l'attention de Mme Suzanne Verreault le fait que les citoyens dénoncent la désuétude des modules de jeux du parc Roland-Asselin depuis le retrait du carré de sable. La conseillère, qui explique que les jeux sont en excellent état, s'interroge quant aux raisons de cette plainte. Elle ira, elle-même, constater l'état des lieux.

À une question de Mme Isabelle Lussier, Mme Suzanne Verreault mentionne que le nombre de plaintes n'a pas augmenté depuis la permission, de la part de la Ville, de consommer de l'alcool dans certains parcs. L'administratrice veut aussi porter à l'attention de la conseillère le piètre état du bâtiment *Michaud* abandonné sur la 1^e Avenue. Elle mentionne que les squatteurs peuvent y accéder par la clôture bordant le trou à l'entrée du sentier de la rivière.

Mme Marjorie Ramirez a remarqué l'augmentation de l'itinérance dans le quartier. Elle mentionne que des gens dorment dans des tantes sous le pont Dorchester. Mme Suzanne Verreault mentionne que l'itinérance a effectivement augmentée au courant de la crise, en même temps que la difficulté, pour les organisations, d'accueillir les gens sans toit de façon sécuritaire. Elle prend note du commentaire de Mme Ramirez.

Mme Marjorie Ramirez mentionne que les scooters roulent parfois vite dans le quartier. Mme Suzanne Verreault note son commentaire.

Mme Suzanne Verreault mentionne que les citoyens surconsomment actuellement l'eau potable en raison, entre autres, de la COVID ainsi que de la canicule. C'est parce que la municipalité puise déjà dans ses réserves que la Ville a instauré différentes règles, qui devraient être en vigueur au moins jusqu'aux prochaines pluies.

8. Fonctionnement du conseil de quartier

- **Correspondance et communications**

Aucun suivi supplémentaire

- **Finances et trésorerie**

M. Martin Claveau mentionne que le solde du compte du conseil est d'actuellement 3500\$. M. Sébastien Lachance mentionne que le financement du projet de verdissement des petits espaces par Desjardins est sans doute à l'origine de ce solde particulièrement élevé. Le conseil convient de reconduire à l'an prochain le montant pour la tenue de l'activité.

RÉSOLUTION 20-02-16 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DUMENT APPUYÉE PAR M. SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de juin 2020, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Mémoires à venir et consultations annoncées**

M. Raymond Poirier pense que le conseil pourrait rédiger, d'ici le 30 juin, un mémoire dans le cadre de la Vision de l'habitation. Mme Anne Pelletier suggère aux membres de déposer un commentaire brodé à partir du matériel déjà produit par le conseil en lien avec l'habitation.

Le conseil entend s'impliquer dans les consultations relatives au projet de réseau de transport structurant, notamment au moyen d'un commentaire de type mémoire.

M. Raymond Poirier invite les membres à consulter la nouvelle Politique de consultation citoyenne au courant de l'été.

- **Rapport annuel 2019**

Le rapport annuel sera soumis pour approbation aux membres du conseil en septembre prochain.

- **Recommandations stratégiques et Plan d'action**

M. Raymond Poirier propose de compléter l'ébauche d'un plan d'action qu'il soumettra, au courant du prochain mois, aux membres. C'est Mme Julie Moffet qui dirigera les exercices de réflexion, qui devraient être finalisées en octobre prochain.

9. Divers

Aucun suivi.

10. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 59.

_____SIGNÉ
Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ
Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

ANNEXE 1

Mandaté : Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

No de dossier : R.C.A.1V.Q. 394

| | | |
|---|---|---|
| <p>1 Date, événement et lieu</p> <p>Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Consultation écrite LAU <input type="checkbox"/></p> <p>Tenue le 17 juin 2020 à huis clos, en visioconférence.</p> | <p>2 Origine</p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p> | <p>3 Objet</p> <p><i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 19021Mc, R.C.A.1V.Q. 394 (Église Saint-François-d'Assise) District de Limoilou</i></p> |
|---|---|---|

4 Présences

Membre avec droit de vote : Mmes Marjorie Ramirez, Julie Moffet, Isabelle Lussier et MM. Raymond Poirier, Michaël Gosselin, Martin Claveau, Ghislain Hudon, Pascal Marier-Dionne et Sébastien Lachance

Membre sans droit de vote : Mme Suzanne Verreault, membre du comité exécutif et conseillère du district de Limoilou

Personne-ressource : M. Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme, Gestion du territoire

Animation et préparation du rapport : Mme Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

5 Informations présentées

- Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.
- Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique écrite.
- Fiche synthèse présentant le projet de modification règlementaire.

- Mention que le projet de Règlement R.C.A.1V.Q. 394 contient des dispositions susceptibles d’approbation référendaire.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.1V.Q. 394 par la personne-ressource.

6 Recommandation du mandaté

À la majorité, il est recommandé au conseil d’arrondissement de La Cité-Limoilou d’adopter le projet de Règlement R.C.A.1V.Q. 394

7 Options soumises au vote

8 Description des options

| Option | Nombre de votes |
|--------------|-----------------|
| A. | 8 |
| B. | 0 |
| C. | 0 |
| 0 | |
| Abstention | 1 |
| Total | 9 |

Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d’arrondissement d’approuver le projet de modification

Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d’arrondissement de refuser la demande.

Option C – Autre option

9 Questions et commentaires du conseil d’administration

Un administrateur demande de spécifier la limitation de hauteur et le nombre d’unité de logements dans ce nouveau projet.

***Réponse de la Ville :** le projet mentionne que la hauteur maximum dans la zone est de 15 m et que le nombre maximal de logements dans un bâtiment isolé est de 20.*

Un administrateur se dit satisfait du projet car c’est ce qui avait été recommandé par le conseil de quartier.

10 Suivi recommandé

Transmettre à la direction de l’Arrondissement de La Cité-Limoilou

Approuvé par :

Signé

Raymond Poirier

Président

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

18 juin 2020

Préparé par :

Signé

Anne Pelletier

Conseillère en consultations publiques

Service de l'interaction citoyenne

18 juin 2020

ANNEXE 2

Mandaté : Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

No de dossier : R.C.A.1V.Q. 384

| Date, événement et lieu | Origine | Objet |
|---|---|--|
| Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Consultation écrite LAU <input type="checkbox"/> Tenue le 17 juin 2020 à huis clos, en visioconférence. | Conseil municipal <input type="checkbox"/> Conseil exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/> | Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Maison Oxygène Vers l'Autonomie pour l'utilisation du lot numéro 1 570 280 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 384 (1595, 3e Avenue) District de Limoilou |

Présences

Membre avec droit de vote : Mmes Marjorie Ramirez, Julie Moffet, Isabelle Lussier et MM. Raymond Poirier, Michaël Gosselin, Martin Claveau, Ghislain Hudon, Pascal Marier-Dionne et Sébastien Lachance

Membre sans droit de vote : Mme Suzanne Verreault, membre du comité exécutif et conseillère du district de Limoilou

Personne-ressource : M. Sergio Avellan, conseiller en urbanisme, Gestion du territoire

Animation et préparation du rapport : Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Informations présentées

Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.

Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique écrite.

Fiche synthèse présentant le projet de modification règlementaire.

Mention que le projet de Règlement R.C.A.1V.Q. 384 ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Présentation du projet de Règlement R.C.A.1V.Q. 384 par la personne-ressource.

Recommandation du mandaté

À la majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le projet de Règlement R.C.A.1V.Q. 384

| Options soumises au vote | | Description des options |
|--------------------------|-----------------|--|
| Option | Nombre de votes | Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification |
| A. | 8 | Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande. |
| B. | 0 | Option B – Autre option |
| C | 0 | |
| Abstention | 1 | |
| Total | 9 | |

Questions et commentaires du conseil d'administration

Une administratrice demande si Maison Oxygène sera gérée par l'organisme Autonhommie.

Réponse de la Ville : Non, l'organisme Maison Oxygène est indépendant de l'organisme Autonhommie. Cependant, les deux organismes ont la même clientèle et s'appuient mutuellement.

Un administrateur demande si l'organisme héberge déjà dans le bâtiment les pères et leurs enfants.

Réponse de la Ville : Oui. Lorsque l'organisme s'est installé dans le logement, il ne savait pas qu'un permis était nécessaire pour occuper les lieux. Après discussion avec la Ville, il a été convenu de rendre conforme leur existence par une autorisation personnelle.

Suivi recommandé

Transmettre à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Approuvé par :

Signé

Raymond Poirier

Président

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

18 juin 2020

Préparé par :

Signé

Anne Pelletier

Conseillère en consultations publiques

Service de l'interaction citoyenne

18 juin 2020